



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



REF : Mission Appui CNIG 14.1071

DATE : 20/01/2014

14h30 – 16h30

Conseil national de
l'information géographique

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE REUNION – Groupe de travail « Europe International » du 20/01/2014

Objet : Réunion du Groupe de travail « Europe et International » du CNIG du 20/01/2014.

Ordre du jour :

- 1- Participation à la conférence « EuroGI IMAGINE2 » les 8 et 9 octobre 2014 à Berlin lors de « Intergéo trade fare »,
- 2- Communications sur le GGIM (*Global Geospatial Information Management*) des Nations Unies,
- 3- Appel à projet international sur la « ville durable », pour concevoir un démonstrateur, dans le cadre du COSEI,
- 4- Actualité de l'Information géographique en Afrique de l'ouest,
- 5- Evènements,
- 6- Divers.

Documents joints :

- Lettre aux membres : EUROGI imaGIne-2 Conférence.
- Rappel « Ville durable à l'export » : Nicole BRICQ lance un appel à projets pour la réalisation d'un simulateur en 3D, vitrine virtuelle du savoir-faire français à l'international,
- Annexe : évènements internationaux 2014-15 (source : AFIGEO - Club International).

Prochaine réunion de la commission : Le vendredi **4 avril 2014 à 9h30** à IGN-Saint-Mandé (Doodle en cours).

Liste de diffusion

Participants - Organisme	Participants - Organisme
Xavier Crepin - Président du Groupe de travail Michel Bacchus – IGN François Chirie – IGN Christophe Dekeyne – IGN Hervé Halbout – Consultant Jean-Armel Hubault - Consultant Rafic Khouri - Consultant	Maxime Jebali – MEDDE DAEI Elise Ladurelle – Afigeo Pascal Lory – IGN appui CNIG Françoise Meteyer-Zeldine– CEREMA Yves-Henri Renhas – SHOM François Salgé MEDDE DETL DGALN Pierre Vergez – IGN appui CNIG

Date	Visa	Nom	Organismees
Relecteurs	24/01/2014	Participants	Cf liste participants
Validation	30/01/2014	X.Crepin	Président

1- **Participation à la conférence « Eurogi IMAGINE2 » les 8 et 9 octobre 2014 à Berlin lors de « Intergéo trade fare » (intervention téléphonique de F.Salgé) :**

Dans le cadre de l'Intergeo, des 8 et 9 octobre prochains à Berlin, aura lieu une conférence Imagine2, organisée par Eurogi avec la DDGI (*Deutscher Dachverband für Geoinformation*) équivalent de l'Afigéo en Allemagne, et dont l'objet sera de promouvoir l'expertise géographique européenne. Une première rencontre IMAGINE1 s'était déroulée à Dublin en 2013.

Concrètement, une session d'une heure trente serait consacrée à un thème. Les représentants français (F.Salgé et Y.Riallant), ont proposé « l'impact de l'information géographique sur la création d'emploi et la croissance ». Il s'agit donc de proposer un ou deux orateurs, un animateur et des participants à la table ronde. Ils évoqueront les enjeux au regard de la thématique en prenant un exemple français, à comparer avec un exemple européen, les présentations serviront d'amorce au débat qui suivra. Reste à trouver les exemples, la trame du débat ainsi que les orateurs volontaires d'ici mai 2014. Un tour de table permet de dégager quelques pistes :

- L'exemple peut-il se situer dans une perspective régionale, nationale ?
- L'argumentation déployée par les régions dans le cadre des contrats de plan Etat-région (CPER) peut nourrir cette recherche d'exemples.
- Il faut interroger les recensements d'emplois existants, spécifiquement géomatiques ou liés à l'information géographique. S'il n'y en a pas chez les fournisseurs d'emploi, il existe des états des lieux, par exemple à GeoRezo ou peut-être par l'intermédiaire de l'INSEE.
- Un sujet est perçu comme lié au thème : les outils d'observation et de maîtrise de l'étalement urbain qui sont développés dans les régions.
- Le thème pourrait également aborder le soutien à l'innovation, mais aussi certaines industries telles : tourisme, patrimoine, santé et risques, donc assurances et tous les financements.
- L'idée d'un examen des synergies potentielles entre IDG publiques et acteurs privés est émise : les infrastructures de données géographiques publiques ont des données réglementaires qui aident les acteurs privés dans leurs approches réglementaires, ces données sont également reprises par ces mêmes acteurs privés de façon à produire de la valeur ajoutée pour leurs clients, ces solutions vont aider à leur utilisation publique, par exemple, la prise de décisions.

Pour organiser les réflexions sur ce sujet, il sera rédigé une fiche thématique rassemblant les exemples retenus, puis une liste des intervenants proposés sera constituée.

Décision : Une fiche de propositions sera mise en circulation début février et accessible depuis le site du CNIG/Groupe de travail international et Europe.

1- Communications sur le GGIM (Global Geospatial Information Management) des Nations Unies par F. Chirié :

Nous sommes actuellement dans une phase transitoire : l'établissement du comité régional UN GGIM Europe est en cours de préparation et il sera soumis à l'approbation de la prochaine réunion du comité d'experts UN GGIM à New York en août 2014. Pour mémoire, 3 groupes de travail ont été mis en place dans le cadre de cette préparation :

- a. Un groupe de travail sur les données, piloté par la France, qui œuvre actuellement selon sur 4 axes :
 - Identification des données socles européennes,
 - Production des données socles européennes,
 - Financement des données socles européennes,
 - Harmonisation des licences des données socles européennes.
- b. Un groupe de travail sur les infrastructures de données, piloté par la Suède.
- c. Un groupe de travail sur la Gouvernance du futur comité régional GGIM Europe, piloté par l'Italie.

Les groupes devront finaliser leurs travaux pour mai 2014, un rapport de progrès sera alors remis au secrétariat de UN GGIM à New York en vue de la prochaine réunion du comité d'experts en août 2014. Tous les documents préparatoires à cette réunion seront accessibles en ligne sur le site ggim.un.org avant la réunion.

Lors de la précédente réunion du comité d'experts à Cambridge du 24 au 26 juillet 2013, les tendances en matière d'information géographique et la future organisation associée ont fait débat, avec notamment des questions sur la place que doivent occuper les organismes nationaux et corrélativement les acteurs privés.

Un rapport (en anglais) « *Future trends in geospatial information management: the five to ten year vision* » a été présenté, et approuvé, à cette occasion, il se trouve ici :

<http://ggim.un.org/docs/meetings/3rd%20UNCE/UN-GGIM-Future-trends.pdf>

2- Appel à projet international sur la « ville durable », pour concevoir un démonstrateur, dans le cadre du COSEI (présenté par M.Jebali) :

Afin de mettre en valeur l'offre à l'international d'un démonstrateur « ville durable », Nicole BRICQ, ministre du Commerce extérieur, a lancé le 26 juillet, un appel à projets pour la réalisation d'un simulateur en 3D. L'idée : réaliser une maquette virtuelle à l'échelle d'un quartier ou d'une ville, qui permette de référencer le maximum d'entreprises françaises dans tous les segments de la ville durable et serve de vitrine du savoir-faire français à l'international.

Le simulateur en 3D à réaliser devra référencer plusieurs produits, fournir un démonstrateur ainsi qu'un outil d'aide à décision, partie la plus délicate.

Les groupements choisis ont proposé un pack comprenant les domaines d'expertise suivant :

- Constructeurs et énergéticiens, services à l'environnement,
- Ingénierie,
- Architecture,
- SIG.

Ce rapprochement de domaines d'expertise est vu comme un processus particulièrement innovant. Il ne peut manquer de mettre en valeur la place prépondérante que peuvent tenir les SIG et la géomatique pour ces activités prometteuses.

L'angle éco-industriel choisi est un créneau économique sur lequel la France est pleine d'espoir, surtout en Asie où la demande se fait pressante. La ville durable semble être un bon produit français à exporter (il n'existe pas de référence métropolitaine sur cet exercice) avec l'association complémentaire des 3 thématiques :

- L'écologie et les services à l'environnement,
- L'urbanisme et le logement, l'écoconstruction,
- Les transports publics.

De façon plus globale, cet appel à projets auprès de consortiums est un nouveau terrain pour les FASEP (Fonds d'étude et d'Aide au Secteur Privé) qui sont des outils hautement incitatifs à la création de nouveaux types de services.

Les consortiums, en réalité des laboratoires de recherche dans des grandes entreprises, redistribueront une part des financements (contrat cadre oblige) en direction des acteurs de la 3D. Ces actions pourraient être associées à l'initiative Vivapolis, marque « France » de la ville durable à l'international.

Une conférence presse sera donnée à Bercy le 5 février 2014 pour l'annonce de la décision ministérielle au vu des résultats de l'appel.

3- **Actualités de l'Information géographique en Afrique de l'ouest :**

Point de vue de Y-H.Renhas du SHOM : La France, au travers du SHOM, exerce depuis de nombreuses années les responsabilités d'autorité cartographique pour plusieurs pays africains francophones aux yeux de l'Organisation Hydrographique Internationale. Elle assume ainsi l'entretien des cartes marines et de la documentation nautique les concernant. Ce statut d'autorité cartographique permet également à ces pays, signataires de la convention SOLAS, de satisfaire aux obligations inhérentes en matière de sécurité de la navigation en s'appuyant sur le SHOM, faute de capacité hydrographique nationale propre. Aujourd'hui, compte tenu de la conjoncture budgétaire

ambiante, le SHOM cherche à faire coïncider de façon encore plus efficiente le retour sur investissement de ces activités dans la région avec le développement des capacités hydrographiques de ces pays, notamment en présentant ce dernier comme un vecteur fort de développement maritime et de surcroît économique.

Point de vue J-A.Hubault : L'Afrique se tourne vers les mers et les peuples du centre se retrouvent démunis. Avec les derniers événements, l'information géographique a finalement été un peu oubliée lors du sommet Franco-Africain à Paris en décembre 2013. J-A.Hubault déplore aussi que le rapport au gouvernement d'Hubert Védrine sur l'Afrique se soit appuyé sur de nombreux conseillers dont aucun n'a de lien avec l'information géographique. Un travail d'influence reste néanmoins à produire sur les décideurs africains et l'information géographique doit être présentée à travers le prisme des solutions qu'elle peut apporter pour les transports, la santé ou l'emploi. Selon J-A.Hubault le poids du privé dans la constitution de l'information géographique de base est inévitable, car les instituts locaux de géographie sont trop faibles.

Point de vue de X.Crépin : Comme dans d'autres domaines, les sociétés privées appâtent les gouvernements par de la haute technologie alors que manquent les données géographiques de base. Mais les états africains cherchent aussi à se doter d'une information géographique sûre par l'intermédiaire de leurs instituts. L'Afrique francophone serait d'ailleurs sur ce point un peu en retard sur les pays du sud-est (R.Khouri). En tout cas, on parle beaucoup de l'Afrique au Ministère des affaires étrangères. Sur le site internet du ministère, 100 projets africains en cours sont détaillés, sans qu'aucun ne concerne l'information géographique car il s'agit de vendre de la technologie (GPS, Smartphone) mais pas sa gestion.

4- **Evènements à venir** :

Voir Annexe : évènements internationaux 2014-15.

5- **Divers** :

Consultation sur la mise en œuvre de l'infrastructure d'information géographique dans la Communauté européenne – Directive INSPIRE (2007/2/CE) : Le SHOM donnera avec les autres organismes maritimes étrangers, une réponse collective issue de leur réunion à Ostende le 12 février 2014.

<http://ec.europa.eu/yourvoice/ipm/forms/dispatch?form=INSPIRE7&lang=fr>